La reconnaissance d'un capital environnemental autochtone ? Les « Parcs Nationaux à la française »

Ludovic Ginelli, Bruno Bouet, Valérie Deldrève

Sociologues, Irstea Bordeaux

I. Contexte et questionnement

Contexte

- Premiers PN érigés « contre les pop locales » (Charles et Kalaora, 2013)
- Réforme de 2006 : prise en compte du local dans les PN (concertation, rôle des élus locaux, nouvelles instances)
- Du déni à la pleine reconnaissance du local (savoirs, patrimoine culturel…) dans les parcs nationaux ?

Questionnement

- Hypothèse : progressive reconnaissance d'un capital environnemental des usagers « locaux » des parcs nationaux, dont l'autochtonie serait constitutive.
- Mais : quels acteurs parviennent à faire valoir un tel capital pour participer voire peser sur les décisions ?
- À partir de quelles ressources ?

I. Autochtonie et environnement : une approche en termes de capital

Quelques jalons pour penser l'autochtonie

Du « capital d'autochtonie »…

… au « capital environnemental autochtone »

II Constituer un « capital environnemental autochtone ». Le cas du parc national des Calanques

Capital environnemental. Pratiques, représentations, dominations, appropriations spatiales. Limoges, 18-21 nov 2015

II Constituer un « capital environnemental autochtone ». Le cas du parc national des Calanques

2.1 Une reconnaissance du local limitée aux « publics forts »

- Des usagers « traditionnels » facilement (re)mobilisés
- D'autres restent marginalisés en termes de participation et d'accès

2.2 Un capital environnemental « autochtone » cristallisé dans la participation / contestation

- Dans les épreuves publiques, construire en capital l'expertise environnementale d'usagers locaux
- Ressources politiques et mobilisations citoyennes, l'autre facette du capital environnemental autochtone
- Un capital compensatoire ou cumulatif ?

Expertise et « tradition » mobilisées par des usagers locaux… bien dotés

III. Le parc national de la Réunion

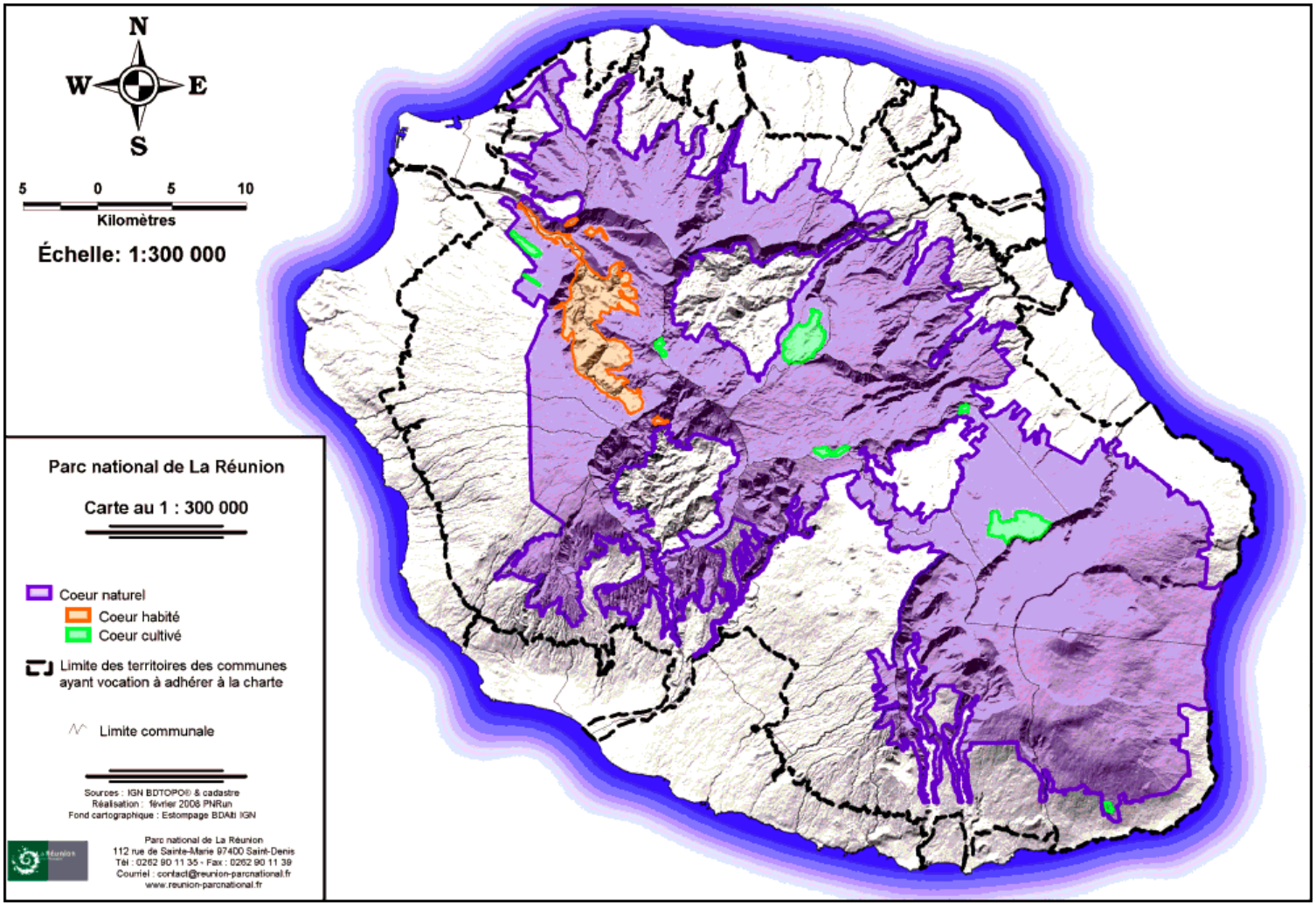

III. Le parc national de la Réunion

Des ressources environnementales autochtones moins valorisées ?

- Tourisme, patrimoine naturel de valeur mondiale (cf. Charte, Unesco)
- Moindre valorisation des usages locaux et de leur rôle dans la protection
  - ex : randonnée touristique / clubs locaux
  - Sports de nature de renommée mondiale (« Diagonale des fous ») / courses locales
- Sans être niés, les usages locaux (chasse, pique-nique, tisaneurs) sont moins valorisés
- Dans l'espace public, faible mobilisation pour articuler usages environnementaux / revendication d'autochtonie

Un contexte DOM et une procédure défavorables à cette valorisation ?

Conclusion / Discussion

Deux déclinaisons contrastées du capital environnemental autochtone

- Calanques : davantage cumulatif que compensatoire
- Réunion : construction incertaine

Comment se constituerait un capital environnemental autochtone dans les PN ?

- Ressources environnementales « écologisées »

une forme spécifique de capital culturel/ scolaire

- … doublées d'un fort capital social

Suppose la mobilisation de réseaux experts… et politiques à différents niveaux

- Des ressources économiques nécessaires mais qui ne seraient pas premières

Le « capital d'autochtonie » pour penser le capital environnemental ?

- Approche non écocentrée
- Permet de caractériser les ressources et le travail des acteurs pour constituer ce capital
- Intégrer les rapports de pouvoir, repérer les processus de formation des inégalités environnementales